

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 70 (1944)
Heft: 9

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il est en effet essentiel, avant d'entreprendre l'étude définitive de travaux aussi vastes, de se réserver les concours d'auteurs de projets qui ont manifesté par leurs travaux des aptitudes évidentes à résoudre les problèmes posés.

Il va de soi que des études plus détaillées doivent être entreprises constamment en contact avec les milieux sportifs, afin d'arriver à des solutions qui remplissent les conditions fonctionnelles d'un centre d'instruction sportif dont notre ville a un urgent besoin.

Dans ce sens, le jury se permet de recommander à l'autorité compétente la constitution d'une commission technique et sportive pour la poursuite des études.

Proposition d'achat.

Conformément aux règles des Principes de la S. I. A., le jury a examiné les projets exclus pour dérogation au programme afin de retenir pour l'achat ceux ou celui qui présentent des idées intéressantes et qui n'ont pas été primés.

Le jury recommande l'achat d'un projet pour la somme de 1800 fr. Par cette proposition, il n'entend pas que cette somme soit cumulée avec l'allocation, mais simplement qu'il soit ajouté à celle-ci la différence nécessaire pour atteindre le prix d'achat.

Attribution d'allocations spéciales.

La somme de 20 000 fr., attribuée au concours par le Centrale fédérale des possibilités de travail, a été répartie entre douze concurrents non primés, selon l'effort qu'ils avaient déployé et en tenant compte du service militaire accompli.

Cette répartition fait l'objet d'un rapport spécial.

COMMUNIQUÉS

« Sols et fondations ».

Conférences organisées par le Laboratoire de géotechnique de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

Primitivement fixées aux 11, 12 et 13 mai, ces conférences ont dû, par suite de la mobilisation des organisateurs et de quelques conférenciers, être renvoyées au début du mois de juin.

Programme.

- Premier jour :** Première série d'exposés :
Après-midi : Ouverture du Cours. M. le professeur A. Stucky, directeur de l'E. I. L.
Les sols de fondation de Lausanne, Genève et des environs. MM. les professeurs M. Lugeon, E. Gagnebin et Joukowsky.
- Soir :** Deuxième série d'exposés :
Les méthodes géotechniques et les problèmes de fondation. La collaboration du géologue et de l'ingénieur. MM. D. Bonnard et A. Falconnier, chargés de cours.
- Deuxième jour :** Troisième série d'exposés :
Matin : Les prélèvements d'échantillons intacts. Les essais de laboratoire, les essais du sol sur place. MM. L. Bendel, D. Bonnard et J. Bonjour, ingénieurs.
- Après-midi :** Quatrième série d'exposés :
Les applications. MM. Fehlmann, Dr. h. c., L. Bendel, Dr. ès sc. et J.-P. Daxelhofer, ingénieurs.
- Soir :** Cinquième série d'exposés :
Les tassements. MM. le professeur A. Stucky et D. Bonnard, chargé de cours.
- Troisième jour :** Sixième série d'exposés :
Matin : Digue et remblais. MM. D. Bonnard et J. Bonjour, ingénieurs.
- Après-midi :** Septième série d'exposés :
Les routes et les aéroports. MM. Perret, ingénieur en chef, R. Ruckli, Dr. ès sc. et D. Bonnard, ingénieurs.
- Clôture du cours.

Un communiqué ultérieur donnera les dates, l'horaire des conférences et les prix de participation.

Chaque participant recevra, avant l'ouverture du cours, un résumé succinct de tous les exposés.

Lausanne en l'an 2000.

C'est le titre d'une conférence que donnera le vendredi 5 mai, à 20 h. 30, à l'auditoire XV du Palais de Rumine, M. Jean Peitrequin, municipal, directeur des travaux de la ville de Lausanne. Cet exposé sera fait devant les membres de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'architecture pour deux bâtiments d'administration, à Berne.¹

Jugement du jury.

Concours A.

- 1^{er} prix, 3200 fr., M. G. Bäschlin, architecte, Saint-Gall.
2^e prix, 2300 fr., M. Von Gunten, architecte, Berne.
3^e prix, 2200 fr., M. R. Zürcher, architecte, Berne.
4^e prix, 2000 fr., M. E. Winzler, architecte, Thayngen.
5^e prix, 1900 fr., M. A. Schoppisser, architecte, Berne.
6^e prix, 1400 fr., MM. H. Studer et F. Neuenschwander, architectes, Berne.

Le jury a en outre recommandé l'achat de dix projets pour une somme globale de 9000 fr. Dix autres projets reçoivent une indemnité de 400 fr.

Concours B.

- 1^{er} prix, 4000 fr., MM. H. et G. Reinhard, architectes, Berne.
2^e prix, 3600 fr., M. W. Stücheli, architecte, Zurich.
3^e prix, 3200 fr., M. G. Zamboni, architecte, Zurich.
4^e prix, 3000 fr., M. H. Müller, architecte, Berthoud.
5^e prix, 2700 fr., M. W. Schwaar, architecte, Berne.
6^e prix, 2500 fr., M. K. Müller, architecte, Berne.

Une somme de 9400 fr. a été mise à disposition pour acquérir six projets ; un total de 9600 fr. est prévu pour décerner seize indemnités.

Tous les projets des concours A et B seront exposés dans les salles des pas-perdus et la salle des commissions III du palais du parlement, du 22 avril au 3 mai 1944. Heures d'ouverture : de 10 à 12 et de 14 à 17 heures les jours ouvrables ; de 10 à 12 et de 14 à 16 heures les dimanches.

¹ Voir Bulletin technique du 11 septembre 1943, p. 251. (Réd.)

S.T.S.	Schweizer Technische Stellenvermittlung
	Service Technique Suisse de placement
	Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
	Swiss Technical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 354 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section mécanique.

267. *Technicien mécanicien.* Mécanique de précision. Environs de Bienne.
269. *Technicien mécanicien.* Industrie chimique. Nord-ouest de la Suisse.
271. *Technicien mécanicien.* Midi de la Suisse.
275. *Ingénieur mécanicien.* Explosifs. Suisse centrale.
277. *Jeune ingénieur mécanicien,* éventuellement *technicien mécanicien.* Conditionnements de l'air. Suisse orientale.
279. *Jeune technicien électricien ou technicien mécanicien.* Suisse orientale.
281. *Deux techniciens électriciens,* pour réparations, pour conduire et surveiller des travaux de construction et d'entretien de réseaux aériens et souterrains. Conditions : Suisses romands, âgés de 25 à 30 ans et aptes à commander du personnel. Service d'électricité de Suisse romande.
289. *Technicien électricien,* éventuellement *monteur électricien.* Installations téléphoniques et radio. Suisse centrale.
291. *Technicien en chauffage.* Zurich.
293. *Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien.* Age : de 30 à 35 ans. Suisse orientale.
297. *Technicien mécanicien.* Pompes. Nord-ouest de la Suisse.
Sont pourvus les numéros, de 1943 : 357, 547, 561, 565, 623, 635, 637, 645, 651, 691, 695, 789, 791, 799, 813 ; *de 1944 :* 71, 75, 129, 131, 135, 191, 195-207.

(Suite page 7 des annonces.)

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.